



## A retenir

- BLACK-ROT / OIDIUM** Sur les parcelles avec des symptômes, la phase de sensibilité des grappes perdure jusqu'à la véraison. Sur les parcelles saines, la protection des grappes n'est plus nécessaire.
- MILDIU** Dans les vignobles avec peu ou pas de symptômes, la protection peut se concentrer uniquement sur le maintien d'un feuillage sain jusqu'aux vendanges.
- VERS DE LA GRAPPE** Le vol de G2 est terminé. Réaliser des comptages de perforations pour gérer la G3.  
Changer plaque et capsule pour ceux qui ont des pièges.
- FLAVESCENCE DOREE** T3 conventionnel : 27 juillet au 8 août








## METEO

- **Les faits marquants de la période écoulée**

La semaine a été quasiment sèche (0,5 à 4mm enregistrés sur le secteur de Compeyre).

- **Pour les prochains jours**

Les températures devraient diminuer légèrement et une perturbation est attendue pour vendredi.

	Mer 27	Jeu 28	Ven 29	Sam 30	Dim 31	Lun 1	Mar 2
<b>Températures</b>	12-30	12-30	16-27	16-29	16-32	18-34	19-34
<b>Tendances</b>							

## STADES PHENOLOGIQUES

Les 1ers grains vérés sont signalés sur l'ensemble des vignobles aveyronnais.

## MILDIU (*Plasmopara viticola*)

- **Situation au vignoble**

Sur les vignobles de Marcillac et d'Entraygues/Le Fel, de rares taches de mildiou sont observées (issues de la pluie de début juillet). Elles ne sont pas sporulées. Globalement le vignoble est très sain.



Directeur de publication :

Denis CARRETIER  
Président de la Chambre  
Régionale d'Agriculture  
d'Occitanie  
BP 22107  
31321 CASTANET  
TOLOSAN Cx  
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution  
**Comité de validation :**  
Chambre d'agriculture de  
l'Aveyron, Chambre  
régionale d'agriculture  
d'Occitanie, DRAAF  
Occitanie, Unicolor cave de  
Valady

**Évaluation du risque** : Dans les situations où le feuillage est sain et à l'approche du début de la véraison, la période de risque de contaminations sur grappes se termine et le risque ne concerne plus que le feuillage, afin qu'il reste fonctionnel jusqu'à la récolte.

**Techniques alternatives** : L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et peut aider dans la gestion du mildiou. Liste des produits de bio-contrôle : <https://ecophytopic.fr/protéger/liste-des-produits-de-biocontrôle>

## OÏDIUM *(Erysiphe necator)*

- **Situation au vignoble**

A Marcillac, sur un des témoins non traités, des symptômes sur feuilles apparaissent côté ombragé. Au vignoble, quelques baies atteintes sont signalées.

Ailleurs, aucun symptôme n'est recensé.

**Évaluation du risque** : sur les parcelles saines, la phase de sensibilité est terminée et la protection peut être stoppée.

Sur les parcelles touchées, il faut rester vigilant jusqu'à la véraison.

**Mesures prophylactiques** : L'effeuillage permet l'aération de la zone des grappes et ainsi la création d'un microclimat défavorables aux maladies. Il doit être pratiqué face soleil levant à partir de la nouaison.

**Techniques alternatives** : L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et efficace. Liste des produits de bio-contrôle : <https://ecophytopic.fr/protéger/liste-des-produits-de-biocontrôle>

## BLACK ROT *(Guignardia bidwellii)*

- **Éléments de biologie**

La sensibilité des grappes diminue fortement dès que la véraison est enclenchée.

- **Situation au vignoble**

Sur le vignoble de Marcillac, de nouveaux symptômes sur grappes sont visibles sur les témoins non traités. Hors témoins, sur l'ensemble des parcelles, la situation est saine sauf sur le vignoble d'Estaing où quelques dégâts sont signalés.

**Évaluation du risque** : La période de gestion du black-rot est terminée sur les parcelles saines. Sur les parcelles les plus impactées, il faut rester vigilant jusqu'à la véraison.

## VERS DE LA GRAPPE *(Lobesia botrana)*

- **Situation au vignoble**

Aucune capture sur les pièges aveyronnais. Les perforations sont visibles. Sur le secteur de Bruéjols, un dénombrement a recensé 5% de grappes avec au moins une perforation.

- **Modélisation**

Les stades larvaires L3-L4 sont majoritaires.

**Évaluation du risque** : Le vol est terminé, les perforations sont visibles.

Pensez à changer les plaques engluées et les capsules.

La gestion de la G2 n'est plus d'actualité. Afin d'évaluer le niveau de pression et ajuster la stratégie en G3, un dénombrement des perforations doit être réalisé.

**Seuil indicatif de risque** :

- 10 perforations pour 100 grappes en fin de G2
  - 5 perforations pour 100 grappes en fin de G2 (parcelle en confusion)
- Techniques alternatives : Confusion sexuelle.*

## FLAVESCENCE DOREE *(Scaphoideus titanus)*

### • Situation au vignoble

Des symptômes sont visibles sur le vignoble de Millau.

**Évaluation du risque** : Les dates d'intervention ont été fixées par la DRAAF :

<b>T3</b>	<b>en conventionnel</b> : à réaliser sur les populations adultes, selon analyse de risque ( <b>27 juillet- 8 août</b> )	<b>En cours</b>
	<b>en AB</b> : 10j après le T2, selon analyse de risque (du 8 au 18 juillet)	Terminé

Le T3 n'est obligatoire que sur les parcelles de vigne-mères.

Dans tous les autres cas, sa réalisation est soumise à l'analyse de risque et est conseillée si :

- présence de foyers (parcelle à plus de 20%) dans l'environnement des parcelles lors de la prospection 2021 (ou antérieurement),
- présence de friches de vigne dans l'environnement proche,
- présence de pieds flavescents dans la parcelle...

## DIVERS

Des larves de cicadelles vertes sont signalées à Millau et Marcillac. Sur le vignoble de Marcillac, quelques grillures sont visibles.

Observation de typhlodromes et de rares œufs de chrysopes.

Suite aux fortes températures de l'échaudage est signalé sur les grappes de Fer servadou exposées au soleil couchant.

Les 1ers signes de stress hydrique sont visibles sur les sols à faible réserve utile du vignoble de Marcillac : les feuilles de la base des rameaux deviennent jaunes.



Œufs de chrysope – Photo : CA81

### Prochain BSV, le 2 août

**REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)**

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre d'Agriculture du Tarn et élaboré sur la base des observations réalisées par la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron, le Syndicat AOC Marcillac, la cave de Valady et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.